

P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LE PROFIL DES NOUVEAUX EMBAUCHÉS DANS LES MÉTIERS PORTEURS DES SERVICES MARCHANDS

Durant les cinq dernières années, les services marchands ont créé 210 000 emplois qui recouvrent des métiers très divers, le principal étant celui d'agent d'entretien (+ 33 000 créations). Ce métier, présent dans tous les secteurs d'activité, s'est fortement développé dans celui des sociétés de nettoyage notamment en raison de l'externalisation de cette fonction par les entreprises.

Les autres créations d'emplois profitent à des métiers qualifiés et spécifiques aux services marchands, comme chercheur ou informaticien. Dans ces professions, les embauchés sont surtout des hommes jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

Les services marchands ont aussi augmenté leurs recrutements pour deux autres professions spécifiques : les gardiens et les cuisiniers.

Le secteur des services marchands a largement contribué aux créations d'emplois intervenues au cours des cinq dernières années et cela bien au-delà de son poids dans l'économie. De mars 1993 à mars 1998, il a créé 210 000 postes (tableau 1), soit 37 % du total des emplois créés alors que ce secteur représente 17 % des actifs occupés. A l'origine de ces créations d'emplois, une activité très dynamique doublée d'une productivité apparente du travail qui évolue peu.

Mais les services marchands, avec leurs 3,8 millions d'actifs, constituent un ensemble très hétérogène aussi bien en termes de secteur d'activité que de métier. On y trouve des secteurs traditionnels qui se développent peu comme l'hôtellerie-restauration, aussi bien que des activités plus innovantes et dynamiques comme l'informatique ou les télécommunications (encadré). Et dans ces secteurs figurent tous les métiers des familles d'activités professionnelles. Si on se limite aux seules familles qui représentent au moins 2 % de l'emploi des servi-



ces marchands, soit 2,7 millions de postes, on identifie encore 18 métiers, soit près d'un poste sur cinq de la nomenclature. Les 210 000 créations de postes dans les services marchands sont en fait le solde de 270 000 créations d'emplois dans 20 métiers et de 100 000 suppressions dans cinq autres, les effectifs des autres professions restant stables.

Dans certains métiers, l'emploi n'augmente pas soit du fait d'une activité peu dynamique comme dans l'hôtellerie-restauration ou l'architecture, soit en raison de gains de productivité sensibles comme dans la comptabilité. En sens inverse, les métiers qui ont le plus contribué aux créations d'emplois correspondent tantôt à des créneaux porteurs du secteur des services (gardiens, agents d'entretien, cuisiniers, informaticiens et chercheurs) tantôt à des fonctions transverses dont l'essor résulte de la dynamique globale des services (employés et cadres administratifs, secrétaires et conducteurs de véhicules).

Cette croissance des services marchands s'est traduite chaque année par 42 000 embauches nettes s'adressant à un public varié en termes de qualification ou d'origine (jeunes sortant du système éducatif, demandeurs d'emploi, travailleurs expérimentés). D'autre part, les métiers correspondants sont de « qualité » très diverse : certains se caractérisent par un taux élevé de chômeurs de longue durée, d'autres par des situations fréquentes de chômage, d'autres encore par des postes plus stables (il s'agit plutôt de métiers qualifiés). C'est à une description de toutes ces caractéristiques que l'on va procéder pour certains métiers en forte croissance ou plus spécifiques au secteur (1).

(1) - Un métier est spécifique aux services marchands si plus de 30 % de ces effectifs appartient à ce secteur.

Tableau 1
Les métiers les plus créateurs ou les plus destructeurs d'emplois dans les services marchands

Famille professionnelle	Effectifs 98 (en milliers)	Répartition (en %)	Évolution 93-98 (en milliers)	Évolution 93-98 (en %)
Agent d'entretien	265	7,0	33	14
Cadre administratif	155	4,0	32	26
Gardien	148	3,9	29	24
Employé administratif	122	3,2	18	17
Informaticien	146	3,8	16	12
Conducteur de véhicule	55	1,5	16	41
Chercheur	85	2,2	15	21
Cuisinier	117	3,1	14	14
Secrétaire	178	4,7	13	8
Technicien de process	39	1,0	12	44
Intermédiaire du commerce ...	28	0,7	11	65
Technicien administratif	90	2,4	9	11
Professionnel des arts	122	3,2	9	8
Dirigeant d'entreprise	45	1,2	7	18
Technicien maintenance	34	0,9	7	26
Ingénieur de l'industrie	18	0,5	7	64
Profession. de l'action sociale	67	1,8	6	10
ONQ de process	18	0,5	6	50
ONQ de la manutention	34	0,9	6	21
Représentant	76	2,0	6	9
Ouvrier artisanal	24	0,6	-6	-20
Technicien du BTP	41	1,1	-8	-16
Secrétaire de direction	23	0,6	-8	-26
Cadre du BTP	46	1,2	-18	-28
Patron d'hôtel, café et restaur.	193	5,1	-20	-9
Autres métiers	1 651	42,9	-2	0
Total	3 820	100,0	210	6

Source : INSEE, enquête Emploi de mars.

Agent d'entretien : plutôt une femme, très peu qualifiée, ayant entre 30 et 49 ans

Agent d'entretien est le métier le plus créateur d'emplois (33 000) dans les services marchands : on en compte aujourd'hui 265 000 dans ce secteur. Ce sont surtout les sociétés de nettoyage qui ont massivement fait appel à ce type de main d'oeuvre entre 1993 et 1998 (+ 41 000) (tableau 2) alors qu'au contraire les autres entreprises et administrations réduisaient leurs effectifs d'agents d'entretien. Cette croissance de l'emploi dans les sociétés de nettoyage est donc pour une large part imputable à l'externalisation de la fonction.

Il s'agit d'une profession largement féminisée (69 %) (tableau 3), même si cette tendance est légèrement moins marquée dans les embauches.

Compte tenu de la qualification requise pour ce type d'emploi, le niveau de formation des agents d'entretien en poste est faible : 64 % n'ont aucun diplôme. Parmi les embauchés, en proportion plus jeunes que les personnels en place, la proportion des non-diplômés est plus faible (52 %) ; cette situation reflétant la hausse générale du niveau de formation, particulièrement chez les jeunes.

En dépit de la croissance de tels emplois dans les services, le niveau

Tableau 2
Effectifs de quelques métiers par sous-secteurs dans les services marchands

Métiers			Secteurs		
Intitulé	Effectifs 93 (en milliers)	Effectifs 98 (en milliers)	Intitulé	Effectifs 93 (en milliers)	Effectifs 98 (en milliers)
Agent d'entretien	231	265	Nettoyage	117	158
			Autres	114	107
Cadre administratif	123	155	Conseil pour affaires	9	26
			Activités comptables	32	29
			Autres	82	100
Gardien	119	148	Enquête et sécurité	44	62
			Adm. immeubles résidentiels	33	39
			Location de logements	9	12
			Autres	33	35
Informaticien	130	146	Conseil en système informatique	32	46
			Réalisation de logiciels	26	41
			Traitement de données	13	14
			Autres	59	45
Chercheur	70	85	R&D en sciences physiques et naturelles	21	31
			R&D en sciences humaines et sociales	17	11
			Ingénierie, études techniques	11	16
			Autres	20	27
Cuisinier	103	117	Hôtel avec restaurant	20	25
			Restauration traditionnelle	46	55
			Cantine	9	14
			Autres	28	23

Source : INSEE, Enquête Emploi.

de chômage est élevé dans cette profession et il s'est aggravé au cours des dernières années. Les agents d'entretien demandeurs d'emploi sont moins diplômés et plus âgés que ceux nouvellement recrutés, et les femmes y sont plus représentées.

Gardien : plutôt un homme, très peu diplômé, ayant entre 30 et 49 ans

Le troisième métier au hit-parade des professions créatrices d'emplois dans les services marchands est celui de gardien (+29 000 entre 1993 et 1998). On en dénombre aujourd'hui 148 000. Plusieurs phénomènes expliquent cette croissance : les besoins de sécurité ont fortement augmenté notamment en milieu urbain, dans les centres commerciaux, les parkings, les bureaux et les transports en commun ; parallèlement, le rôle de la concierge d'un immeuble unique s'est peu à peu transformé et développé : elle est devenue gar-

dienne d'un groupe d'immeubles ainsi que médiatrice entre les habitants et l'office propriétaire. Les secteurs ayant fortement augmenté leurs effectifs de gardiens durant les cinq dernières années sont en premier lieu ceux « d'enquête et sécurité » c'est-à-dire les sociétés de sécurité (+18 000) suivi de « l'administration d'immeubles résidentiels ». Neuf nouveaux gardiens embauchés sur dix sont des hommes, les jeunes de moins de 30 ans étant sous-représentés au sein des personnes recrutés. Métier n'impliquant que peu de qualification, le niveau de formation qu'il requiert est assez faible : environ 40 % des nouveaux gardiens n'ont aucun diplôme. La profession a évolué : les nouveaux gardiens sont plus souvent des hommes qu'auparavant et leur niveau de diplôme a augmenté, reflétant la hausse générale du niveau scolaire.

Pour eux aussi, le chômage est assez élevé et en croissance. On dénombre 62 000 demandeurs d'emploi dans cette profession. Les

gardiens inscrits à l'ANPE sont moins diplômés et plus âgés que ceux nouvellement recrutés dans les services marchands.

Cuisinier : plutôt un homme, jeune et diplômé de l'enseignement professionnel

Avec les cuisiniers, on passe à un métier plus qualifié. Un peu plus de 14 000 emplois de cuisiniers ont été créés dans les services marchands entre 1993 et 1998. Ils sont aujourd'hui 117 000. Trois secteurs ont particulièrement fait appel à cette main-d'oeuvre : celui des « hôtels avec restaurants » (+5 000), celui des « restaurants de type traditionnel » (+9 000) et enfin celui des « cantines ». En effet, cette croissance a été stimulée par les changements de mode de vie : le travail des femmes, la hausse des revenus et la distance croissante entre le domicile et le lieu de travail ont entraîné le développement des services de restauration, notamment pour le repas de midi

sur le lieu de travail. Deux cuisiniers sur trois possèdent au moins un CAP. Mais le niveau d'exigence s'élève puisque les nouveaux embauchés sont plus nombreux à être bacheliers qu'auparavant. Ce métier est très peu ouvert aux femmes. En revanche, il fait largement appel aux jeunes.

Là encore, le nombre de demandeurs d'emploi est élevé, environ 50 000. Ces cuisiniers à la recherche d'un emploi sont plus âgés, moins diplômés et plus souvent des femmes que ceux nouvellement embauchés dans les services marchands.

Cadre administratif : plutôt un homme, à bac + 3 minimum et pouvant être assez âgé

Sur les cinq dernières années, le métier de cadre administratif a été l'un des plus créateurs d'emplois dans les services marchands (+32 000) ; ils sont aujourd'hui 155 000. Le secteur du conseil a recouru massivement à ce type de main-d'oeuvre. Les entreprises ou administrations ont sans doute fait appel à l'expertise de ces entreprises pour résoudre des problèmes d'organisation, de finances, de relations publiques et de communication. Seules, 36 % des nouveaux embauchés sont des femmes, cette proportion atteignant 42 % pour l'ensemble de leurs homologues, tous secteurs confondus. Pour accéder directement à ce niveau de responsabilité dans le secteur des services marchands, un niveau de formation de type « bac + 3 » semble aujourd'hui nécessaire : 71 % des cadres administratifs nouvellement embauchés en sont pourvus. Pour les cadres déjà en poste, cette proportion n'est que de 53 %. Cette différence s'explique d'une part par la plus grande jeunesse des embauchés, et d'autre part par la reconnaissance de l'expérience professionnelle à travers les mécanismes de la promotion interne pour

le personnel déjà dans l'entreprise. Compte tenu de la durée des études induite par le niveau de formation exigé, la place des moins de trente ans dans les embauches est relativement peu importante : deux sur cinq. Le niveau du chômage dans cette profession qualifiée est nettement plus modeste que dans les précédents métiers. On dénombre 35 000 demandeurs d'emploi, souvent des jeunes (un sur quatre) mais aussi des cadres expérimentés. Ils ont un niveau de formation en moyenne plus faible que celui des nouveaux embauchés. La proportion de femmes est aussi plus forte dans cette population à la recherche d'un emploi que dans celle des cadres embauchés.

Informaticien : plutôt un homme, jeune, titulaire d'un diplôme de niveau égal à bac + 3 ou plus

Au classement des métiers créateurs d'emplois dans les services marchands pour les cinq dernières années, les informaticiens ne sont qu'en cinquième position. Le marché du travail sur ce créneau ne s'est emballé que depuis un ou deux ans, le milieu de la décennie étant plutôt caractérisé par une phase de stabilisation. Et donc, de 1993 à 1998, les services marchands n'ont créé que 16 000 emplois d'informaticien, principalement dans les secteurs du « conseil en système informatique » et de la « réalisation de logiciels », ceci les situe aujourd'hui à près de 150 000. Cette croissance est en partie due au risque du bug de l'an 2000, à la mise en place de l'euro et au développement d'Internet. Informaticien est un métier jeune : près de 60 % des nouveaux embauchés ont moins de 30 ans et pratiquement aucun n'a dépassé 50 ans. Une embauche sur cinq concerne une femme. Pour accéder à ce type de métier, les deux tiers des informaticiens ont au moins un niveau

bac+3 mais, parmi les personnels en place dans les services marchands, seuls un peu plus de la moitié possèdent ce type de diplôme.

Les informaticiens des services marchands sont plus jeunes, plus diplômés et plus qualifiés que leurs homologues travaillant dans les autres secteurs. 70 % sont ingénieurs et 30 % techniciens, contre 50 % ailleurs.

Le nombre d'informaticiens à la recherche d'un emploi est actuellement orienté à la baisse. Ces personnes sont nettement moins diplômées et plus âgées que celles récemment embauchées dans les services marchands. 14 % d'entre elles ont 50 ans ou plus et, seulement, 28 % moins de 30 ans.

Chercheur : plutôt un homme très diplômé

Le nombre de créations de postes de chercheurs ou d'ingénieurs de recherche dans les services marchands est, pour la période étudiée, du même ordre de grandeur que celui relatif aux informaticiens : 15 000.

Le secteur de la « recherche-développement en sciences de la vie et en sciences physiques » et, dans une moindre mesure, celui de « l'ingénierie et des études techniques » ont largement fait appel à cette main-d'oeuvre. On en dénombre 85 000 en 1998.

Les nouveaux embauchés sont jeunes (plus de la moitié d'entre eux ont moins de 30 ans) et un tiers sont des femmes ; c'est un métier qui s'exerce effectivement en début de carrière. Une très haute qualification est nécessaire pour y accéder puisque 88 % des embauches correspondantes exigent un diplôme minimal de niveau bac+3. Par rapport à l'ensemble du personnel d'études et de recherche exerçant son métier dans les services marchands, les nouveaux recrutés sont encore plus diplômés.

Tableau 3

**Profil des nouveaux embauchés dans les services marchands,
des personnes en emploi et des demandeurs d'emploi, selon le métier**

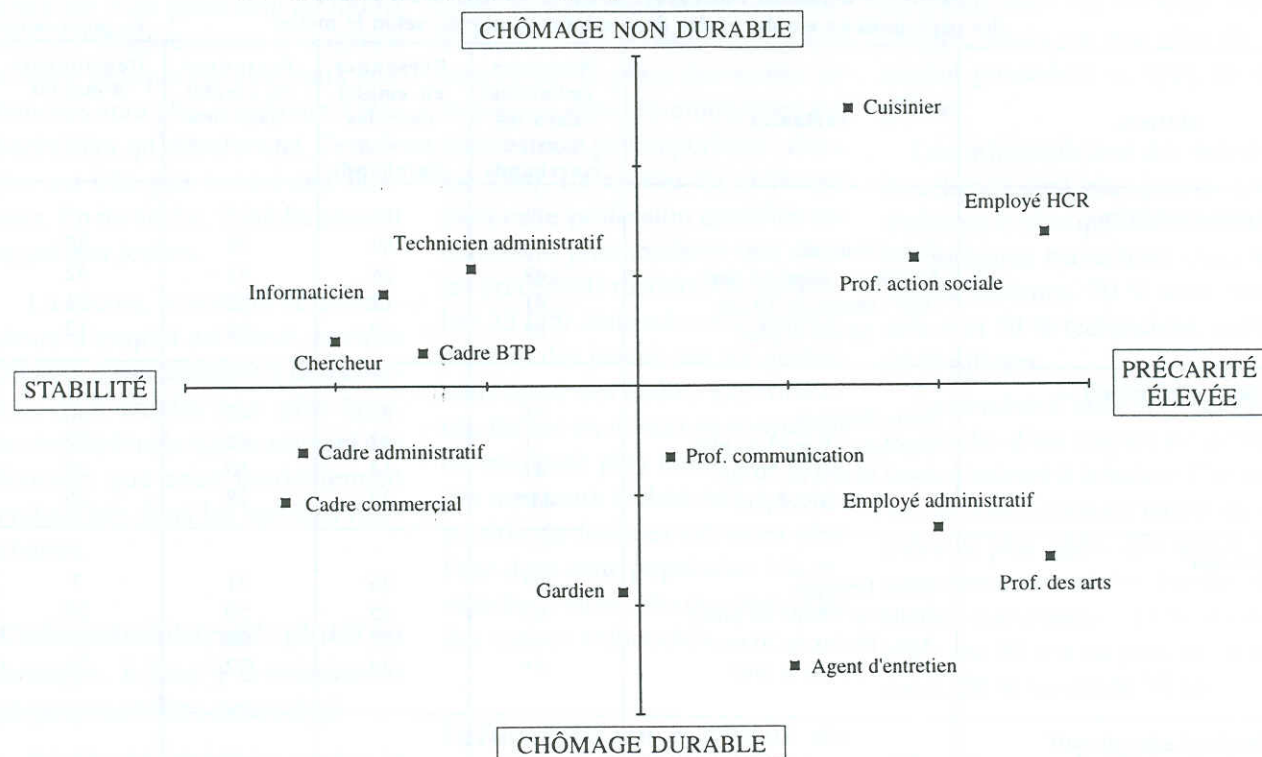
En pourcentage

Métiers	Variables	Nouveaux embauchés dans les services marchands	Personnes en emploi dans les services marchands	Personnes en emploi dans tous les secteurs	Demandeurs d'emploi
Agent d'entretien	Sexe : Femmes	66	69	78	85
	Diplôme : Bepc ou plus	48	36	41	42
	Age : Moins de 30 ans	41	19	15	31
	50 ans et plus	8*	19	24	12
Cadre administratif	Sexe : Femmes	36	39	42	48
	Diplôme : Bac+3 ou plus	71	53	43	57
	Age : Moins de 30 ans	41	14	10	27
	50 ans et plus	11*	28	28	26
Gardien	Sexe : Femmes	9*	36	31	7
	Diplôme : Bepc ou plus	61	45	50	54
	Age : Moins de 30 ans	48	22	20	30
	50 ans et plus	5*	24	27	21
Employé administratif	Sexe : Femmes	65*	74	77	81
	Diplôme : Bac ou plus	65	50	40	41
	Age : Moins de 30 ans	68	40	28	40
	50 ans et plus	9*	16	18	12
Informaticien	Sexe : Femmes	20	23	21	20
	Diplôme : Bac+3 ou plus	65	53	43	32
	Age : Moins de 30 ans	59	29	23	28
	50 ans et plus	1*	7	12	14
Conducteur de véhicule	Sexe : Femmes	15*	9*	6	5
	Diplôme : Bepc ou plus	62	57	57	59
	Age : Moins de 30 ans	51	25	16	27
	50 ans et plus	7*	14	19	13
Chercheur	Sexe : Femmes	34*	27	21	39
	Diplôme : Bac+3 ou plus	88	78	75	86
	Age : Moins de 30 ans	52	13	16	46
	50 ans et plus	5*	30	28	10
Cuisinier	Sexe : Femmes	13*	16	25	24
	Diplôme : CAP ou plus	73	68	69	64
	Age : Moins de 30 ans	56	39	31	43
	50 ans et plus	5*	9	14	10
Ensemble des métiers	Sexe : Femmes	48	48	45	50
	Diplôme : Bac ou plus	49	44	37	29
	Age : Moins de 30 ans	53	24	20	37
	50 ans et plus	6	19	21	14

* Estimations fragiles en raison de la faiblesse des effectifs.

Sources : INSEE, enquête Emploi et données mensuelles ANPE de mars 98.

Graphique 1
La « qualité des emplois dans quelques métiers des services marchands »



Lecture : Professionnel des arts est un métier où le chômage est durable et la précarité importante, tandis que cuisinier est une profession où le chômage ne dure pas.

Ce graphique représente le premier plan d'une Analyse en Composantes Principales (ACP). Les variables actives sont des variables d'analyse de la précarité (proportion de salariés en CDD ou intérimaires ou stagiaires ou apprentis, proportion de salariés travaillant depuis moins d'un an, proportion de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE suite à une fin de mission d'intérim ou une fin de CDD), et des indicateurs de fonctionnement du marché du travail (proportion de salariés dans les entreprises de moins de 10 salariés, durée moyenne de chômage des sortants de l'ANPE, proportion de salariés sortant de l'ANPE pour reprise d'emploi). Les « individus actifs » sont les familles professionnelles ayant plus de 40 000 emplois dans les services marchands, à l'exception des métiers de la fonction publique et de ceux des services divers.

Les chercheurs inscrits à l'ANPE sont plus âgés que les embauchés : 10 % de ces demandeurs d'emploi ont au moins 50 ans, même s'il s'agit d'une proportion moindre que pour l'ensemble des métiers, les chercheurs concernés ont sans doute des difficultés de reclassement. Comprenant plus de femmes, les chercheurs à la recherche d'un emploi sont tout aussi diplômés que les nouveaux embauchés dans les services marchands.

Une « qualité » des emplois variable selon les métiers

Les emplois créés dans les services marchands sont très divers, on l'a vu, en termes de secteur d'activité et de métier. Il sont aussi très hétérogènes quant à leur qualité et à la durabilité des contrats de travail correspondants. Deux

axes structurent ces divers segments du marché du travail : l'un oppose les métiers offrant des contrats de travail de qualité à ceux où le poids de la précarité est plus important ; l'autre les différencie selon la plus ou moins grande fluidité du marché du travail.

Les professionnels des arts et spectacles, de l'action sociale et culturelle, les employés administratifs et ceux de l'hôtellerie-restauration embauchés dans les services marchands ont les statuts les plus précaires et sont donc l'objet d'un plus fort turn-over. Dans ces professions, le recours aux contrats à durée limitée, aux stages et aux contrats d'apprentissage est fréquent et l'ancienneté dans l'emploi est courte. Parallèlement, ces personnes se retrouvent plus souvent que les autres inscrites à l'ANPE suite à une fin de CDD ou de mis-

sion d'intérim. A l'opposé, les métiers qualifiés représentés dans les services marchands ne sont guère affectés par cette précarisation de l'emploi : il s'agit des cadres commerciaux, des chercheurs, des informaticiens, des cadres de la construction, des techniciens et des cadres des services administratifs (graphique 1).

Les agents d'entretien, les gardiens, les professionnels des arts et spectacles et ceux de la communication et de la documentation restent plus longtemps au chômage que les demandeurs d'emploi des autres métiers des services marchands. A l'opposé, les cuisiniers demandeurs d'emploi sont ceux qui restent le moins longtemps inscrits à l'ANPE.

Agnès LERENARD
(DARES).

NOMENCLATURES ET SOURCES

NOMENCLATURE

Les familles professionnelles

Cette nomenclature est issue d'un rapprochement entre les deux grandes nomenclatures d'emploi : les « Professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) utilisées dans les enquêtes de l'INSEE et le « Répertoire Opérationnel des Métiers » (ROME) conçu et utilisé par l'ANPE pour rapprocher les offres des demandes d'emploi.

Ces deux nomenclatures obéissent à deux logiques différentes : la nomenclature PCS repose sur la différenciation du statut et de la catégorie sociale, le ROME sur le contenu du travail, les savoirs et les savoir-faire. Leur mise en correspondance repose donc sur des compromis entre ces deux logiques. Elle permet de rapprocher des statistiques en ROME sur le chômage issues du fichier de l'ANPE et des statistiques en PCS sur l'emploi à partir des enquêtes Emploi, du Recensement et de l'Enquête Structure des Emplois.

Par exemple, la famille professionnelle T060 « Coiffeurs, Esthéticiens » comporte :

- les PCS n° 2172 : Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiennes
 - 5621 : Manucures, esthéticiennes, salariés
 - 5622 : Coiffeurs salariés
- les ROME n° 11131 : Assistants de coiffure
 - 11132 : Coiffeurs
 - 11133 : Esthéticiens-cosméticiens

Une nomenclature détaillée de ces Familles Professionnelles a été publiée par la DARES en mai 1995. Elle comporte 224 postes. C'est un niveau regroupé en 84 postes qui est ici utilisé.

SOURCES

- L'enquête Emploi de l'INSEE

Elle est réalisée chaque année au mois de mars auprès d'un échantillon de 100000 logements. Un des objectifs de cette enquête est de permettre l'évaluation du nombre de personnes en situation d'emploi, de chômage ou d'inactivité conformément aux définitions du Bureau International du Travail. Elle fournit également des données de structure telles que les répartitions par sexe, par statut d'emploi ou type d'emploi (temps complet ou temps partiel).

- Les fichiers mensuels du marché du travail, ANPE

Les demandeurs d'emplois recensés ici sont ceux appartenant aux catégories 1 ou 6.

CHAMP

L'étude ne porte que sur le champ des services marchands qui regroupe les entreprises dont le code d'activité (NAF) est l'un des suivants :

- 55 : Hôtels et restaurants
- 64 : Poste et télécommunications
- 70 : Activités immobilières
- 71 : Location sans opérateur
- 72 : Activités informatiques
- 73 : Recherche et développement
- 74 : Services fournis principalement aux entreprises
- 90 : Assainissement, voirie et gestion des déchets
- 92 : Activités récréatives, culturelles et sportives
- 93 : Services personnels

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepasant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - [http : //www.ladocfrancaise.gouv.fr](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr) - PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES : 1 an (52 n°) : 701,87 F (107 Euros) - Europe : 737,95 F (112,50 Euros) - Autres pays : 751,07 F (114,50 Euros). Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.